

Genre : état des lieux

Entretien avec Laure Bereni

Mathieu TRACHMAN

L'intégration des questions d'identité sexuée et d'orientation sexuelle dans les programmes de première L et S a soulevé l'indignation des associations catholiques, relayées par 80 députés UMP réclamant qu'on retire la « théorie du genre » des manuels scolaires des classes de première. Laure Bereni, sociologue et co-auteur d'une « introduction aux Gender Studies », donne son point de vue sur cette polémique et précise les enjeux et acquis des études sur le genre.

***La Vie des idées* : « Gender studies », « théorie du genre », « théorie du gender », « théorie du genre sexuel » : les associations catholiques et les députés accablent ces théories de tous les maux, sans jamais les définir. Peut-on définir les gender studies, ou études de genre ?**

Laure Bereni : L'expression « études sur le genre » (on parle aussi, indifféremment, d'« études genre » ou d'« études de genre ») s'est diffusée au cours des dernières années en France pour désigner un champ de recherche qui s'est autonomisé dans le monde académique depuis une quarantaine d'années, et qui prend pour objet les rapports sociaux entre les sexes. La première réaction que m'inspirent les discours des contempteurs du genre, c'est qu'il est faux de laisser penser qu'il existerait *une théorie* du genre. Ce label utilisé par les adversaires des recherches sur le genre laisse entendre qu'il existerait un

corpus idéologique homogène et doté d'une stratégie politique déterminée. Or le champ des études sur le genre traverse de multiples disciplines, inclut des sous-champs de recherche variés et renvoie à des options méthodologiques et théoriques multiples. Il est traversé par des tensions, qui se traduisent parfois par de vives controverses, et il est en constante reconfiguration. Ce qui relie entre elles les études sur le genre, c'est avant tout un objet de recherche commun. Mais au-delà, comme d'autres sous-champs dans le monde académique, son existence se matérialise à travers un ensemble de mécanismes spécifiques, plus ou moins institutionnalisés : le champ des études sur le genre dispose de ses propres revues savantes (en France, *Nouvelles questions féministes* ; *Travail, genre et sociétés* ; *Les Cahiers du genre* ; *Clio* ; *Genre, sexualité & société...*), de ses associations (comme l'ANEF, le RING, Mnémosyne ou EFiGiES), de ses cursus d'enseignement et diplômes (master « genre politique et sexualités » à l'EHESS, « genre(s), pensées des différences, rapport de sexe » à Paris 8, « genre et développement » à Paris 7, « genre et politiques sociales » à Toulouse Le Mirail...), de ses séminaires, cours et colloques, de ses organismes de promotion et de financement (comme l'institut Emilie du Châtelet en Ile-de-France), de ses œuvres canoniques (de *L'ennemi principal*, de Christine Delphy, à *Gender Trouble*, de Judith Butler¹...), ou encore de ses manuels de référence². Ces éléments qui donnent corps au champ des études sur le genre se sont sédimentés au cours des vagues successives d'institutionnalisation qui l'ont concerné, surtout depuis le début des années 1980.

Au-delà de cette approche en termes de champ³, on peut définir les études sur le genre en adoptant une grille de lecture plus théorique, fondée sur un certain nombre de

¹ Delphy, Christine (1998), *L'ennemi principal, 1. Economie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse ; Delphy, Christine (2001), *L'ennemi principal, 2. Penser le genre*, Paris, Syllepse. Butler, Judith (1990), *Gender Trouble*, New York, Routledge. (Traduction française : Butler, Judith (2005), *Trouble dans le genre : pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte.).

² Par exemple, en français : Ferrand, Michèle (2004), *Féminin masculin*, Paris, La Découverte ; Parini, Lorena (2006), *Le système de genre : introduction aux concepts et théories*, Zürich, Seismo ; Bereni, Laure, Chauvin, Sébastien, Jaunait, Alexandre, et Revillard, Anne (2008), *Introduction aux Gender Studies. Manuel des études sur le genre*, Bruxelles, de Boeck ; Neveu, Erik et Guionnet, Christine (2009), *Féminins-masculins: sociologie du genre*, Paris, Armand Colin.

³ Pour une analyse de la constitution de ce champ dans les années 1970-1980, voir Lagrave, Rose Marie (1990), « Recherches féministes ou recherches sur les femmes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°83, p. 27-39.

critères analytiques. Dans le manuel que nous avons coécrit avec Sébastien Chauvin, Alexandre Jaunait et Anne Revillard, par exemple, nous avons posé certains éléments de définition qui nous ont paru être au cœur d'une vision « forte » des études sur le genre, en nous appuyant sur la riche tradition de recherche qui s'est développée depuis les années 1970 dans le sillage et à proximité du mouvement féministe⁴. Cette vision forte du genre ne considère pas le genre comme un nouveau terme pour parler d'hommes, de femmes, de féminin, de masculin ou de différence des sexes, mais comme une catégorie d'analyse rompant avec les manières communes de penser ces objets, et incorporant la tension entre savoirs savants et critique politique héritée de la tradition des recherches féministes. Dans notre manuel, nous avons ainsi proposé de définir le genre – dans la continuité d'un certain nombre de définitions disponibles – comme un système de bicatégorisation hiérarchisée entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées. En puisant dans quarante ans d'études féministes, sur les femmes et sur le genre produites dans différents contextes culturels et linguistiques, nous avons mis en exergue quatre dimensions analytiquement centrales. La première est l'adoption d'une posture *constructiviste*. Les études sur le genre placent au cœur de leur approche la rupture avec l'essentialisme, dans le sillage du mot célèbre de Simone de Beauvoir selon lequel « on ne naît pas femme (il faudrait ajouter « ni homme »), on le devient ». La posture constructiviste s'est progressivement imposée dans les sciences humaines et sociales en général depuis les années 1970, mais elle a été portée à un degré plus élevé dans le champ des études féministes et sur le genre. En effet, ces études se sont historiquement heurtées, et se heurtent toujours, à de puissants discours qui rapportent les différences perçues et la hiérarchie entre les hommes et les femmes à un substrat biologique, à un invariant naturel – comme l'illustre d'ailleurs la controverse récente sur les pages consacrées à ces questions dans les manuels de biologie. La posture résolument anti-essentialiste s'est imposée dans le champ des études sur le genre à la fois comme un impératif politique (la remise en cause de la naturalité des rapports entre les sexes comme levier de libération des femmes) et comme un parti-pris analytique, poursuivant l'extension de la grille constructiviste progressivement consacrée par les sciences

⁴ Bereni, Laure, Chauvin, Sébastien, Jaunait, Alexandre, et Revillard, Anne (2008), *Introduction aux Gender Studies.*, *op. cit.*

humaines et sociales. L'approche anti-essentialiste s'est d'ailleurs radicalisée au cours de l'essor des études sur le genre : depuis une vingtaine d'années, des recherches ont pris pour objet la construction sociale du sexe dit biologique, de la dichotomie entre mâles et femelles, rompant avec une première génération de travaux qui avaient appliqué le raisonnement constructiviste aux identités, rôles et attributs psychologiques des femmes et des hommes, laissant leur corps et leur sexe dit « biologique » hors du champ d'analyse des sciences sociales⁵.

Le deuxième élément que nous avons retenu, dans notre manuel, pour définir les études sur le genre, est l'adoption d'une perspective *relationnelle*. Cela signifie que les hommes et les femmes, le féminin et le masculin sont le produit d'un rapport social, et qu'on ne peut étudier un groupe de sexe sans le rapporter à l'autre. Cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas travailler de manière privilégiée sur l'un des groupes de sexe. Historiquement, les recherches féministes ont été largement consacrées à l'étude des expériences sociales des femmes, dans une perspective « compensatoire »⁶ face à des savoirs disciplinaires *mainstream* qui, prétendant étudier des individus abstraits, se sont en pratique focalisés – et se focalisent toujours – sur les hommes et le masculin. Un grand nombre des recherches menées « sur les femmes », en sociologie ou en histoire par exemple, relève d'une perspective relationnelle, c'est-à-dire envisage les femmes et le féminin comme le produit d'un rapport social. De même, un certain nombre de recherches sur les hommes et masculinités s'inscrivent dans l'héritage des recherches féministes et sur le genre, et adoptent cette posture relationnelle⁷. Il nous a semblé que décliner strictement le mot genre au singulier permet d'insister sur cette perspective relationnelle : *le* genre désigne le système qui produit une bipartition hiérarchisée entre hommes et les femmes, et *les* sexes renvoient aux groupes et catégories produites par ce système⁸.

⁵ Voir Fausto-Sterling, Anne (2000), *Sexing the Body: Gender Politics and the Construction of Sexuality*, New York, Basic Books.

⁶ Thébaud, Françoise (2007), *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Ed.

⁷ Voir l'un des articles fondateurs de ces approches: Carrigan, Tim, Connell, Bob, et Lee, John (1985), « Toward a New Sociology of Masculinity », *Theory and Society*, vol. 14, n°5, p. 551-604.

⁸ Cette approche prolonge celle adoptée par Christine Delphy (2001 [1991]) dans « Penser le genre : problèmes et résistances », *L'ennemi principal*, 2. *Penser le genre*, Paris, Syllepse, pp. 243-260. Dans une

Le troisième élément qu'il nous a semblé important de mettre en exergue pour définir le genre, dans notre manuel, c'est l'existence d'un *rapport de pouvoir*, d'une asymétrie, d'une hiérarchie, entre les hommes et les femmes, le masculin et le féminin. Même si les rapports de pouvoir sont multiformes, d'intensité variable, sans cesse reconfigurés dans des contextes historiques multiples, même s'ils donnent lieu à des résistances et retournements, et s'imbriquent dans d'autres rapports de pouvoir, la quasi-totalité des sociétés humaines étudiées présente une distribution inégale des ressources au profit des hommes, et une valorisation systématique du masculin au détriment du féminin – comme l'expriment les concepts de « patriarcat »⁹, de « valence différentielle des sexes »¹⁰ ou encore de « domination masculine »¹¹. Ajoutons que le genre n'est pas seulement un rapport de domination des hommes sur les femmes : il est aussi un ordre normatif qui sanctionne les déviations de genre (telles qu'elles sont réalisées par exemple par des « hommes efféminés », des « femmes masculines », des lesbiennes « butch », des personnes trans', des intersexes etc.).

Enfin, le quatrième élément de définition du genre qu'il nous a paru important de mettre en exergue dans notre manuel, parce qu'il a gagné une centralité croissante dans le champ français des études sur le genre au cours des dix dernières années (avec quelques décennies de décalage avec le monde anglophone, et notamment américain), c'est l'idée que les rapports de genre sont toujours imbriqués dans d'autres rapports de pouvoir. Cette dimension du genre, qu'on appelle couramment *intersectionnalité* (depuis un article fondateur de la juriste américaine Kimberle Crenshaw¹²), s'est imposée sous l'effet de

perspective queer, d'autres théoricien-ne-s se réfèrent aux « genres » au pluriel, non pas pour désigner le masculin et le féminin, mais pour insister sur la prolifération des expressions de genre, sur les multiples désalignements vis-à-vis de l'ancrage biologique, défiant les modèles normatifs du masculin et du féminin. Il s'agit alors de mettre en exergue les capacités de résistance, d'invention et de retournement des minorités de genre et sexuelles, plutôt que d'insister sur la force normalisatrice et dichotomisante du système de genre. Voir notamment Bourcier, Marie-Hélène (2011), *Queer Zone 3. Identités, cultures, politiques*, Paris, Amsterdam.

⁹ Delphy, Christine (1998), *L'ennemi principal, 1. Economie politique du patriarcat*, op. cit.

¹⁰ Héri-tier, Françoise (1996), *Masculin/féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob.

¹¹ Bourdieu, Pierre (1998), *La Domination masculine*, Paris, Seuil.

¹² Crenshaw, K. W. (1991), « Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color », *Stanford Law Review*, vol.43, n°6, pp. 1241–1299.

luttons internes au mouvement et au champ des études féministes : dans les années 1970, aux États-Unis, les militantes et théoriciennes africaines-américaines du *Black feminism*¹³ ont dénoncé le caractère homogénéisant et excluant de théories féministes forgées à l'aune des expériences des femmes blanches, hétérosexuelles, de classes moyennes et supérieures. Elles ont mis en exergue les rapports de pouvoir *entre* femmes et la multiplicité des formes d'expérience du sexisme sous l'effet combiné du racisme, de la domination de classe et de l'hétérosexisme, ouvrant la voie à un champ d'analyse extrêmement riche. Ces analyses critiques ont été complétées par les *subaltern studies* à partir des années 1980 et par les recherches poststructuralistes et queer dans les années 1990. Exigeant de croiser en permanence le genre avec d'autres rapports de pouvoir (classe, la race, la sexualité, etc.), la perspective intersectionnelle rend l'analyse du genre très complexe. Il ne suffit pas, en effet, d'additionner ou de soustraire les critères de la domination pour comprendre comment ils s'agencent. Cette approche exige plutôt d'analyser les expériences sociales singulières produites par la « cosubstantialité »¹⁴ des rapports de pouvoir dans une variété de contextes socio-historiques. Même si c'est encore souvent de manière incomplète, l'analyse de l'imbrication des rapports de pouvoir s'est imposée à un degré plus élevé dans le champ des études sur le genre que dans d'autres sous-champs qui étudient la production des inégalités sociales, notamment les rapports de classe.

Ces quatre dimensions du genre ne sont pas systématiquement reconnues par toutes celles et ceux qui utilisent ce terme dans leurs recherches. Au cours des dernières années, le vocable du « genre » s'est diffusé dans le monde académique en France, sans nécessairement transporter l'héritage du corpus de recherches dont il est issu. Il est

¹³ Dorlin, Elsa (dir.) (2008), *Black feminism : anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*, Paris, L'Harmattan (Bibliothèque du féminisme).

¹⁴ Kergoat, Danièle (2001), « Le rapport social de sexe. De la production des rapports sociaux à leur subversion », *Actuel Marx*, n°30, « Les rapports sociaux de sexe ». Voir également Dorlin, Elsa (dir.) (2009), *Sexe, race, classe : pour une épistémologie de la domination*, Paris, Presses universitaires de France.

parfois mobilisé comme un simple synonyme de « différence des sexes », et perd ainsi ses potentialités théoriques et politiques¹⁵.

La Vie des idées : Ces études sont-elles, comme le dénoncent leurs détracteurs, une importation américaine ?

Laure Bereni : Non, c'est faux, mais ce procès en étrangeté des études sur le genre n'est pas nouveau. Dans les années 1990, déjà, à l'occasion des débats sur la parité et le Pacs, certain-e-s intellectuel-le-s très visibles dans les médias dénonçaient les théories anglophones du genre comme le produit d'un système culturel spécifique caractérisé par la « guerre des sexes », le « politiquement correct » et la dilution de toute frontière entre sphères publique et privée¹⁶. De Mona Ozouf à Elisabeth Badinter, ces intellectuel-le-s défendaient l'exception française en matière de rapports entre les sexes, selon elles marquée par une culture du « doux commerce entre les sexes », et qui rendait soi-disant impossible, non seulement linguistiquement mais aussi culturellement, l'importation des *gender studies* prospérant dans les universités américaines. Ce faisant, les porte-parole d'un prétendu « féminisme à la française » ignoraient la plupart des recherches féministes menées en France qui, sans revendiquer nécessairement le terme « genre », partageaient avec les travaux anglophones de nombreux traits, et notamment l'idée d'un rapport de domination socialement construit des hommes sur les femmes.

En fait, il faut distinguer la genèse du champ des études sur le genre de l'histoire de l'acclimatation du terme de genre (comme manière principale de désigner ce champ). Ce qu'on appelle aujourd'hui les « études sur le genre » est le produit d'une sédimentation de recherches qui se sont déployées, dans de nombreux pays, dans le sillage des mouvements féministes de la deuxième vague des années 1960-1970. Le terme genre ne s'est pas immédiatement imposé pour désigner ces champs de recherche,

¹⁵ Ce constat avait été dressé par Joan Scott à propos de la diffusion du terme « gender » dans le monde académique américain à la fin des années 1990 (voir Scott, Joan W. (1999), *Gender and the Politics of History*, 2d ed., New York, Columbia University Press).

¹⁶ Fassin, Eric (2001), « Good Cop, Bad Cop. Modèle et contre modèle américains dans le discours libéral français depuis les années 1980 », *Raisons politiques*, n°1, pp. 77-97.

ni en France ni aux États-Unis. Dans ces deux pays, on a d'abord parlé d'études féministes (*feminist studies*), ou d'études sur les femmes (*women's studies*). Ce n'est que dans les années 1980 que l'expression « gender studies » s'est imposée de manière croissante pour désigner ce champ de recherches dans le monde américain. Cette montée en puissance ne s'est pas opérée sans rencontrer de résistances, et d'ailleurs, aux États-Unis et de manière plus large dans le monde anglophone, « women's » et « feminist studies » ont persisté comme des désignations alternatives de ce champ et des institutions dans lequel il s'incarne.

En France, le terme de genre a mis plus de temps à s'acclimater et il s'est heurté à des résistances singulières. Le décalage n'est pas lié à l'ignorance ou au rejet des recherches anglophones : depuis les années 1970, des échanges et débats ont eu lieu entre chercheuses féministes de différentes cultures et langues, y compris entre les États-Unis et la France. Le terme de genre, entendu comme catégorie d'analyse, a d'ailleurs été introduit dès 1988 dans la communauté des chercheuses féministes en France, avec la traduction de l'article fondateur de l'historienne américaine Joan Scott (« Genre : une catégorie utile d'analyse historique ») paru dans une revue américaine deux ans auparavant¹⁷. Connue, commentée et discutée, le terme n'a pas « pris », ni dans la petite communauté des chercheuses féministes, ni plus généralement dans le monde académique. En fait, le terme genre s'est trouvé pris entre les fourches de deux résistances opposées. Une résistance conservatrice, en premier lieu, qui a rejeté le concept de genre en arguant de son caractère intraduisible, irréductiblement attaché à une culture étrangère (la culture américaine de la guerre des sexes), et à une langue étrangère (l'anglais, où le terme « gender » s'est diffusé dans le langage courant pour désigner l'identité de sexe, dans les formulaires officiels, dans les documents d'identification, ou dans les conversations quotidiennes)¹⁸. Mais le terme de genre a également été critiqué de l'autre côté du spectre politique, par une partie des chercheuses féministes françaises¹⁹.

¹⁷ Scott, Joan W. (1986), « Gender: a Useful Category of Historical Analysis », *American Historical Review*, vol.91, n°5, p. 1053-1075 (Traduction française : Scott, Joan (1988), « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF*, n°37-38, p. 125-153).

¹⁸ En 2005, la Commission de générale de terminologie et de néologie, qui regroupe essentiellement des académiciens, a produit une « Recommandation sur les équivalents français du mot "gender" » (JO, 22

Ces critiques ne sont d'ailleurs pas si différentes de celles qui s'exprimèrent aux États-Unis dans les années 1980. D'abord, le soupçon de dépolitisation. N'allait-on pas diluer la dimension subversive de ces études en renonçant au terme féminisme ? Le terme de genre n'impliquait-il pas une vision symétrique de la différence des sexes, gommant les rapports de pouvoir ? En abandonnant le prisme privilégié des expériences sociales des femmes, ne risquait-on pas de reproduire leur invisibilisation au profit de celles des hommes ? Il a été également reproché au le terme de genre de transporter des modèles théoriques fondés sur des perspectives poststructuralistes accordant une place centrale aux discours, au détriment d'une approche matérialiste, qui a constitué le paradigme dominant de la théorie féministe France depuis les années 1970 (cette perspective est notamment incarnée par les travaux de Christine Delphy, Colette Guillaumin, Monique Wittig et Nicole-Claude Mathieu). Enfin, le terme de genre était critiqué parce qu'il tendait, dans ses usages courants héritant de la définition canonique de l'anthropologue Ann Oakley²⁰, à être opposé au « sexe » (anatomique), et donc à valider une dichotomie culture/nature rejetant la matérialité des corps à l'extérieur du regard constructiviste. Ainsi, dans les années 1990, le terme « gender » a circulé dans le champ des études féministes en France, sans être traduit. On parlait de sociologie des « rapports sociaux de sexe » (indiquant une filiation théorique avec le féminisme matérialiste), d'« histoire des femmes », ou encore de « différence des sexes » en littérature et en philosophie.

Ces résistances ont volé en éclat à partir de la fin des années 1990, et le terme de genre a gagné une légitimité croissante au sein du champ. Une nouvelle génération de chercheuses, qui s'était formée en puisant à la fois dans les théories féministes françaises

juillet 2005). On pouvait notamment y lire : « [...] On constate en effet, notamment dans les ouvrages et articles de sociologie, un usage abusif du mot "genre", emprunté à l'anglais "gender" [...]. [E]n français, le mot sexe et ses dérivés sexiste et sexuel s'avèrent parfaitement adaptés dans la plupart des cas pour exprimer la différence entre hommes et femmes, y compris dans sa dimension culturelle, avec les implications économiques, sociales et politiques que cela suppose. La substitution de "genre" à sexe ne répond donc pas à un besoin linguistique et l'extension de sens du mot "genre" ne se justifie pas en français. Dans cette acception particulière, des expressions utilisant les mots "genre" et *a fortiori* l'adjectif "genré", ou encore le terme "sexospécificité", sont à déconseiller. »

¹⁹ Pour une présentation de ces critiques voir Fougeyrollas-Schwebel, Dominique, Planté, Christine, Riot-Sarcey, Michèle, et Zaidman, Claude (dir.) (2003), *Le genre comme catégorie d'analyse. Sociologie, histoire, littérature*, Paris, L'Harmattan (Bibliothèque du féminisme/RING).

²⁰ Oakley, Ann (1972), *Sex, Gender and Society*, London, Temple Smith.

(notamment matérialistes) et dans la littérature anglophone (y compris poststructuraliste et queer) s'est tournée vers cette catégorie d'analyse. Pour moi, l'article de Christine Delphy, « Penser le genre », écrit en 1991 et republié en 2001²¹, a joué un rôle important dans la légitimation de cette catégorie auprès d'une nouvelle génération de chercheuses et de chercheurs qui sont entré-e-s dans ce champ au tournant des années 2000. Dans ce texte, Christine Delphy revendiquait l'usage du terme genre dans une perspective féministe matérialiste, et donnaient des clés pour opérer une jonction entre des traditions de recherche des deux côtés de l'Atlantique. Si le terme genre s'est aujourd'hui imposé pour désigner le champ de recherche, les autres labels n'ont pas pour autant disparu (on parle toujours de « rapports sociaux de sexe », « d'histoire des femmes » ou de « perspectives féministes »). Plutôt que de sacraliser le terme de genre, il paraît important de conserver une pluralité d'appellations, en étant conscient des choix théoriques et stratégiques que ces différents labels transportent.

La Vie des idées : Insistant sur l'évidence d'une bipartition biologique entre hommes et femmes, les critiques affirment que les études de genre nient la naturalité des sexes et font de ceux-ci une construction. Est-ce le cas ?

Laure Bereni : Ce qui a probablement provoqué le courroux des conservateurs lorsqu'ils ont pris connaissance des pages « Devenir homme ou femme » des nouveaux manuels de SVT (sciences de la vie et de la terre)²², c'est que la construction sociale de la différence des sexes et de la sexualité soit traitée dans un cours de biologie. Les mêmes propos dans le cadre d'un cours de sciences économiques et sociales ou de philosophie n'auraient sans doute pas suscité un tel scandale. En plaçant certains acquis des recherches sur le genre au cœur d'un cours de biologie, non seulement on applique le prisme constructiviste à l'analyse des corps et de la sexualité – des objets généralement considérés comme naturels –, mais en plus, on marque ces perspectives constructivistes du sceau de la

²¹ Delphy, Christine (2001 [1991]), « Penser le genre », art. cit.

²² Trois manuels de SVT destinés aux Premières L et ES (Bordas, Hachette, Hatier) ont dédié quelques pages au thème « Devenir homme ou femmes ». Ces pages sont accessibles ici : <http://www.educpros.fr/detail-article/h/2dcb0b1ad6/a/theorie-du-genre-les-manuels-scolaires-de-svt-dans-la-tourmente.html>

scientificité – un sceau que la sociologie, par exemple, ne pourrait pas leur conférer avec autant d'efficacité.

En fait, les contenus des pages « Devenir homme ou femme » dans les trois manuels en question intègrent seulement une partie des acquis des études sur le genre, et ne poussent pas le regard déconstructiviste jusqu'au point qu'il a atteint dans ce champ de recherche depuis une vingtaine d'années déjà. Schématiquement, ces pages expliquent aux élèves qu'il faut distinguer trois éléments : 1) le « sexe biologique », assigné à la naissance et matérialisé dans les corps ; 2) « l'identité de sexe » des individus, c'est-à-dire les identités et les rôles attachés au « masculin » et au « féminin » qui, peut-on lire dans ces pages, se construisent en interaction avec l'environnement social ; 3) enfin « l'orientation sexuelle », l'attrance pour l'un ou l'autre sexe, qui n'est pas déterminée par le sexe biologique, et doit être distinguée de « l'identité de sexe ». Ces explications sont à plusieurs égards en retrait par rapport aux approches dénaturalisantes des études sur le genre. D'abord, elles laissent dans le flou la part de l'identité de sexe qui est déterminée par la biologie (selon le manuel Hachette, par exemple, « l'identité sexuelle » est construite « dans une interaction constante entre biologique et contexte socioculturel »). Par ailleurs, les « identités de sexe » sont présentées comme des objets symétriques, et les rapports de pouvoir qui produisent et hiérarchisent ces « identités », sont peu ou pas évoqués (même si le manuel Hachette consacre une page aux « femmes dans la société », faisant état des « luttes » des femmes pour « obtenir leurs droits », p. 178). Mais surtout, ce qui est particulièrement frappant puisqu'il s'agit de manuels de biologie, c'est que la naturalité de la dichotomie mâle-femelle n'est pas ébranlée. Dans le manuel Hachette, par exemple, il est écrit que le « sexe biologique » est le « seul sexe bien établi », et qu'il « nous identifie mâle ou femelle » (p. 170). D'une certaine manière, ces manuels s'inscrivent dans un premier âge de la critique féministe de la naturalité de la différence des sexes, qui considère la vérité biologique du sexe (le fait qu'il y ait naturellement et évidemment deux sexes, et qu'on ne puisse pas être des deux ou d'aucun des deux) comme un butoir naturel. Rien n'est dit de la non-concordance systématique entre les différents déterminants (chromosomiques, gonadiques, hormonaux...) du sexe biologique, qui sont pourtant présentés de manière détaillée au cours de ces pages. Rien

n'est dit, non plus, des procédures médicales menées sur les corps des personnes intersexes (qui présentent à la naissance un sexe biologiquement « indéterminé », échappant à la norme de genre selon laquelle il existe une distinction nette et naturelle entre mâles et femelles), pour rétablir la « vérité » du sexe biologique, ni des dommages physiologiques et psychologiques que ces interventions infligent à ces personnes, sans leur accord. Enfin, les passages qui sont consacrés à la « transsexualité » et à « l'intersexualité ou hermaphrodisme » (manuel Hachette, p. 170), même s'ils visent sans doute à inciter les élèves à la tolérance à l'égard de ces identité de genre troublantes (comme en témoigne la photographie de l'athlète sud-africaine intersexe Caster Semenya dans le manuel Hachette) attestent le maintien d'une perspective pathologisante : ces identités sont décrites à partir de catégories psychanalytiques et médicales (le transsexualisme est défini comme un « trouble de l'identité sexuelle »), et les termes de « transgenre » et d'« intersexe », revendiqués par les mouvements politiques trans et intersexes pour lutter contre les discours naturalisants et pathologisants, ne sont pas retenus.

Mais nul besoin de pousser la posture déconstructiviste jusqu'à ce point pour provoquer les peurs des conservateurs. En fait, ce qui a vraiment soulevé leur indignation, c'est la question de la sexualité, comme le suggère la formule absurde de « théorie du genre sexuel », brandie par les députés hostiles. Ce qui a le plus choqué dans ces pages, c'est que l'hétérosexualité, loin de découler du sexe biologique et de l'identité de genre, n'est pas la forme « naturelle » de la sexualité, mais sa forme dominante, au sens où le système social la produit, la légitime, et stigmatise et infériorise socialement celles et ceux qui s'en écartent (le manuel de Hachette parle de « norme hétérosexuelle », p. 171, et des « préjugés » qui empêchent les gays, lesbiennes et bisexuels de réaliser leur droit à une « sexualité épanouie », p. 179 ; il illustre ce paragraphe avec une photo de deux participant-e-s de la gay pride). À mon sens, les passages qui expliquent le caractère socialement construit des « identités de sexe » (le féminin et le masculin) sont moins dérangeants : les opérateurs de la socialisation (la famille, l'école, le travail, le sport...) réitèrent si puissamment l'idée que les hommes et les femmes sont différents et complémentaires naturellement, que contester cette idée dans un manuel est sans doute

relativement indolore aux yeux des partisans d'un ordre naturel des sexes. En revanche, dire que l'homosexualité n'est pas une anomalie ou une pathologie, rompre avec la hiérarchie naturalisée entre hétérosexualité et homosexualité, voilà qui a des conséquences politiques directes. C'est, notamment, fournir une caution scientifique à la remise en cause des discriminations persistantes infligées en France aux couples de même sexe dans l'accès au mariage et à la filiation, une question qui devrait être au centre des débats politiques entre la gauche et la droite au cours de la campagne présidentielle de 2012. D'ailleurs, au fil de cette controverse médiatique autour de la « théorie du genre » dans les manuels scolaires, on a moins entendu de propos ouvertement sexistes que de propos homophobes (par exemple les propos de Lionnel Luca, chef de file de la Droite populaire, assimilant homosexualité, pédophilie et zoophilie).

***La Vie des idées* : L'opposition entre la « science », dont relèverait la biologie, et le « militantisme » des « lobbies gays », est centrale dans le débat. Si le genre relève d'un programme de recherche en sciences sociales, en histoire et en philosophie, et qu'il est un concept utilisé par les universitaires, il est dénoncé comme une « idéologie » : le genre est-il politique ?**

Laure Bereni : Les spécialistes des études sur le genre sont habitué-e-s à être renvoyé-e-s du côté de « l'idéologie », à l'opposé de ce qui est considéré comme scientifique. De fait, le champ des études sur le genre s'est développé dans le sillage des mouvements féministes de la deuxième vague. Certes, depuis les années 1980, les recherches les plus directement liées au mouvement, et reflétant le plus manifestement ses valeurs et objectifs militants ont été marginalisées au profit d'approches plus conformes aux normes de légitimité académique²³. Toutefois, la dimension critique et les liens avec le mouvement féministe sont toujours très présents dans ce champ de recherche, même si ils s'expriment et s'actualisent à différents degrés et selon des modalités diverses.

Cela dit, on peut répondre aux accusations de non-scientificité des études genre par deux types d'arguments. Le premier, c'est que les études féministes et sur le genre ne

²³ Lagrave, Rose-Marie (1990), « Recherches féministes ou recherches sur les femmes », art. cit.

sont pas les seules à avoir été organiquement liées à des protestations sociales. En France par exemple, la sociologie s'est profondément nourrie des mouvements sociaux issus de Mai 68, et elle y a puisé un profond renouveau, une dimension critique qui est au cœur de son identité aujourd'hui. Il est intéressant de voir à quel point la sociologie du travail ou celle des classes, par exemple, est très marquée par cet héritage militant et critique, et n'est pas pour autant, dans la même mesure que les études sur le genre, délégitimée comme « science militante » (au moins dans le champ académique). Il y a là un décalage entre le degré de consécration académique, dans les sciences sociales françaises, des rapports de classe par rapport à d'autres rapports de domination, comme le genre, mais aussi, par ailleurs, la sexualité et la « race ».

Mais surtout, pour répondre aux accusations de non-scientificité brandies par les adversaires des études sur le genre, on peut puiser dans des travaux d'épistémologie critique, féministes notamment : ces travaux ont dénoncé l'épistémologie scientiste, fondée sur l'idée que les sujets de la connaissance sont capables de s'abstraire du contexte social dans lequel ils s'inscrivent et des rapports de pouvoir dans lesquels ils sont pris. Ils ont montré à quel point la science « normale » est imprégnée de préjugés de genre et contribue à reproduire l'ordre social inégalitaire. La recherche « féministe » n'est donc pas moins objective que la recherche *mainstream* : elle explicite ses présupposés politiques au lieu de les masquer. Selon les théories de la connaissance située (*situated knowledge*)²⁴, la connaissance produite par des sujets dominé-e-s, dans une perspective politique d'émancipation est même susceptible de conduire à une objectivité plus « forte » (*strong objectivity*) : les points de vue partiels et partiels des dominés pouvant éclairer davantage que ceux des dominants les processus sociaux de la domination. Sans nécessairement adhérer à ce modèle épistémologique de la connaissance située, on peut aisément contrecarrer les accusations de non-scientificité des études sur le genre dès lors qu'on adhère à une vision de l'objectivité scientifique qui repose, plutôt que sur l'idéal du « dévoilement » de la vérité par un sujet neutre, sur un travail réflexif de prise en compte

²⁴ Voir notamment Haraway, Donna (1988), « Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », *Feminist Studies*, vol.14, n°3, p. 575-599.

de sa position sociale et politique²⁵, et sur un ensemble de critères d'objectivation conventionnellement reconnus dans le monde académique (mise à distance du sens commun, explicitation des hypothèses et des méthodes, intensité et systématisme de l'analyse, cohérence de la démonstration, etc.).

Propos recueillis par Mathieu Trachman

Références citées

- Bereni, Laure, Chauvin, Sébastien, Jaunait, Alexandre, et Revillard, Anne (2008), *Introduction aux Gender Studies. Manuel des études sur le genre*, Bruxelles, de Boeck.
- Bourcier, Marie-Hélène (2011), *Queer Zone 3*, Paris, Amsterdam. Bourdieu, Pierre (1998), *La Domination masculine*, Paris, Seuil.
- Butler, Judith (1990), *Gender Trouble*, New York, Routledge.
- Butler, Judith (2005 [1990]), *Trouble dans le genre : pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte.
- Carrigan, Tim, Connell, Bob, et Lee, John (1985), « Toward a New Sociology of Masculinity », *Theory and Society*, vol. 14, n°5, p. 551-604.
- Crenshaw, K. W. (1991), « Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color », *Stanford Law Review*, vol.43, n°6, pp. 1241–1299.
- Delphy, Christine (1998), *L'ennemi principal, 1. Economie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse.
- Delphy, Christine (2001), *L'ennemi principal, 2. Penser le genre*, Paris, Syllepse.
- Delphy, Christine (2001 (1991)), « Penser le genre: problèmes et résistances », *L'ennemi principal, 2. Penser le genre*, Paris, Syllepse, pp. 243-260.
- Dorlin, Elsa (ed. (2008), *Black feminism : anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*, Paris, L'Harmattan (Bibliothèque du féminisme).
- Dorlin, Elsa (ed. (2009), *Sexe, race, classe : pour une épistémologie de la domination*, Paris, Presses universitaires de France.
- Fassin, Eric (2001), « Good Cop, Bad Cop. Modèle et contre modèle américains dans le discours libéral français depuis les années 1980 », *Raisons politiques*, n°1, pp. 77-97.

²⁵ Naudier, Delphine, Simonet, Maud (2011), *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, Paris, La Découverte.

- Fausto-Sterling, Anne (2000), *Sexing the Body: Gender Politics and the Construction of Sexuality*, New York, Basic Books.
- Ferrand, Michèle (2004), *Féminin masculin*, Paris, La Découverte.
- Fougeyrollas-Schwebel, Dominique, Planté, Christine, Riot-Sarcey, Michèle, et Zaidman, Claude (eds.) (2003), *Le genre comme catégorie d'analyse. Sociologie, histoire, littérature*, Paris, L'Harmattan (Bibliothèque du féminisme/RING).
- Haraway, Donna (1988), « Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », *Feminist Studies*, vol.14, n°3, pp. 575-599.
- Héritier, Françoise (1996), *Masculin/féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob.
- Kergoat, Danièle (2001), « Le rapport social de sexe. De la production des rapports sociaux à leur subversion », *Actuel Marx*, n°30 "Les rapports sociaux de sexe".
- Lagrave, Rose Marie (1990), « Recherches féministes ou recherches sur les femmes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°83, pp. 27-39.
- Naudier, Delphine, Simonet, Maud (2011), *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, Paris, La Découverte.
- Neveu, Erik et Guionnet, Christine (2009), *Féminins-masculins: sociologie du genre*, Paris, Armand Colin.
- Oakley, Ann (1972), *Sex, Gender and Society*, London, Temple Smith.
- Parini, Lorena (2006), *Le système de genre : introduction aux concepts et théories*, Zürich, Seismo.
- Scott, Joan (1988), « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF*, n°37-38, pp. 125-153.
- Scott, Joan W. (1986), « Gender: a Useful Category of Historical Analysis », *American Historical Review*, vol.91, n°5, pp. 1053-1075.
- Scott, Joan W. (1999), *Gender and the Politics of History*, 2d ed., New York, Columbia University Press.
- Thébaud, Françoise (2007), *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Ed.